

# COMMUNIQUE

de Mgr de Kerimel  
Grenoble, le 15 février 2017



SERVICE COMMUNICATION  
ET EGLISE EN DIALOGUE

## Publication du livre « Mon Père, je vous pardonne » de Daniel Pittet

Publié aux éditions Philippe Rey, le livre « Mon Père, je vous pardonne » vient de paraître. Son auteur, Daniel Pittet, fidèle du diocèse de Fribourg, témoigne des abus sexuels qu'il a subi enfant, quatre ans durant de 1969 à 1972, de la part du Père Joël Allaz, religieux capucin. Ce récit contient en outre une préface écrite par le pape François mais également une interview du Père Joël Allaz.

Le Père Joël Allaz ayant passé treize ans dans le diocèse de Grenoble-Vienne, je tiens à exprimer de nouveau ma grande tristesse : je suis profondément choqué par les faits révélés par Daniel Pittet dans ce livre et mesure la gravité des crimes commis par le Père Joël Allaz et la souffrance des victimes, ainsi que les erreurs commises par ses Supérieurs et par les responsables de l'Eglise de l'époque dans la gestion de ce drame. J'encourage la lecture de ce livre. Comme le dit le Pape : « [...] des témoignages comme le sien font sauter la chape de plomb qui étouffait les scandales et les souffrances, ils font la lumière sur une terrible obscurité dans la vie de l'Eglise. »

S'il y avait d'autres victimes en Isère, je les encourage à prendre contact avec la cellule d'écoute (dont je rappelle les coordonnées : 07 68 77 29 60 / cellule.ecoute@diocese-grenoble-vienne.fr) ; je suis prêt aussi à les recevoir personnellement. Je les invite également à se manifester auprès de la justice.

† **Guy de Kerimel**  
Évêque de Grenoble-Vienne

### Quelques éléments historiques de sa présence en Isère

En 1989, le Père Joël Allaz, religieux capucin, quitte son couvent de Fribourg pour rejoindre la communauté des frères capucins proche de Grenoble. Le diocèse de Grenoble lui a d'abord confié un ministère dans la formation permanente des adultes et quelques mois plus tard l'a nommé en paroisse.

Le 2 octobre 2002, suite à une accusation d'acte de pédophilie portée en Suisse et concernant un fait éventuel qui se serait déroulé en Isère, l'évêque de Fribourg demande à Mgr Dufaux († 2011), à l'époque évêque du diocèse de Grenoble, de diligenter une enquête canonique. Immédiatement, par soucis de prudence, il lui est retiré tout ministère dans le diocèse. L'enquête ne révélera aucun élément permettant de saisir la Justice.

Fin 2002, il quitte Grenoble pour Lyon où il résidera dans une fraternité des capucins située à Bron. Aucun ministère ne lui sera confié. En janvier 2008, l'affaire est relancée dans la presse qui a obtenu des éléments nouveaux. Des personnes portent plainte contre Joël Allaz. Il sera condamné deux ans plus tard par le tribunal correctionnel de Grenoble pour des actes de pédophilie commis en 1992 et 1995 à une peine de deux ans de prison avec sursis. Il vit actuellement en Suisse.

**Contact presse :** Sophie Fitte

Service Eglise en dialogue - Directrice de la communication  
Tél : 07 83 69 74 97 / sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr